

Rapport Inserm Expertise collective 2005 : trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent

Notes sur les risques d'instrumentalisation d'un rapport médical (Fiche 4)

Les liens supposés entre prévention de la délinquance et difficultés comportementales chez les jeunes enfants sont évoqués dès 2004, dans le cadre du premier rapport sur la prévention de la délinquance de J. A. Benisti (rapport du GESI- Groupe d'études sur la sécurité intérieure de l'Assemblée nationale- juin 2004). On y trouve une éloquente « courbe évolutive d'un jeune qui au cours des années s'écarte du « droit chemin » pour s'enfoncer dans la délinquance » (cf. ci-dessous). On évoque, d'ores et déjà, le dépistage des troubles du comportement ¹.

Les actions de prévention précoce, dans une perspective de prévention de la délinquance, sont à nouveau citées dans son rapport intermédiaire de septembre 2005 :

« Si les actions de prévention veulent être efficaces, elles doivent impérativement commencer dès le plus jeune âge dès le diagnostic de problèmes comportementaux, prémices de déviations possibles. (...) (p. 49, repris p. 52 du rapport définitif) »

Dans son rapport définitif de novembre 2005, J.A. Benisti propose le dépistage :

« Pour traiter le mieux possible les difficultés et notamment les troubles de comportement, il serait utile de développer une culture de dialogue notamment au niveau des maternelles, en direction du corps enseignant par des professionnels orthophonistes, pédopsychiatres, psychologues afin d'aider à découvrir très tôt toutes difficultés, tout comportement ou attitude qui pourrait inscrire l'enfant dans un processus d'échec scolaire et par la suite d'actes délinquants (p.37)

Depuis la parution du rapport de l'Inserm, M. Benisti s'en fait son avocat le plus zélé dans les médias, accréditant le lien quasi systématique qu'opère le rapport entre difficultés de comportement chez l'enfant et risque de passage ultérieur à la délinquance.

De son côté, dès novembre 2005, le ministre de l'intérieur (dont les services ont établi un projet de plan gouvernemental de prévention de la délinquance²) déclare à *La gazette des communes* qu' : « Il faut prévenir les troubles du comportement des plus jeunes, comme l'ont mis en évidence plusieurs pédopsychiatres et une étude récente de l'Inserm, en coordonnant les interventions auprès des enfants dès la maternelle et l'école primaire ».

¹ « des suivis sanitaires et médicaux réguliers doivent être opérés dans les structures de garde de la petite enfance pour détecter et prendre en charge, dès le plus jeune âge, ceux qui montrent des troubles comportementaux. Les services de PMI peuvent alors entrer en action (p. 9) »

² Extrait de l' « Exposé des motifs » du plan gouvernemental de prévention de la délinquance – déc. 2005 : « Il est acquis que plus tôt les enfants ayant des troubles sont pris en charge, moins ils développeront à l'adolescence des comportements autodestructeurs ou agressifs pouvant les conduire à la délinquance (...) (p 21)

A l'Assemblée Nationale, lors de la 2^{ème} séance du 28 février 2006, il déclare, en réponse à la question de H. Martin³ que :

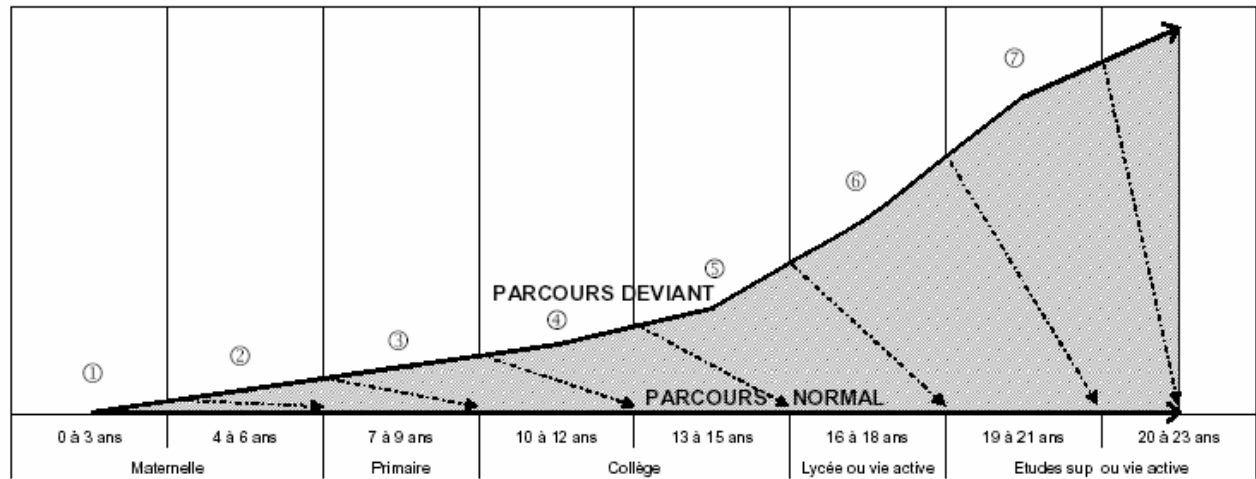
« Comme tous les scientifiques et tous les médecins le disent, plus tôt on intervient, plus on a de chances d'éviter le drame d'un enfant qui évolue vers la délinquance. » et que « Nous voulons donc mettre en place un système qui permette de tendre la main à des jeunes qui se sentent aujourd'hui abandonnés, parce que ni la famille, ni l'école, ni la PMI, ni la santé scolaire ne les aident. (...) Ce que nous voulons, c'est que les enseignants, les médecins scolaires, les PMI et les assistantes sociales, puissent détecter les problèmes comportementaux d'un certain nombre de jeunes avant qu'il ne soit trop tard. »

S'appuyant sur une caution « scientifique » qu'apporterait le rapport de l'Inserm, les projets gouvernementaux de prévention de la délinquance, qui prônent une « détection » précoce de « problèmes comportementaux » dès la crèche et prévoient d'instituer un carnet de comportement de la crèche à la faculté (cf. propos de M. Benisti sur LCI), viennent confirmer les risques que présentent les parents et les professionnels : le détournement des missions confiées aux acteurs de la santé ou de l'éducation à des fins de surveillance ou de contrôle des familles et de leurs jeunes enfants, la médicalisation des problèmes sociaux, la confusion des rôles entre la sphère de la santé et celle de la police ou de la justice.

La montée de la violence chez les enfants et les jeunes est un fait. Il ne convient pas de le nier mais de le considérer comme l'expression d'un mal être de nos sociétés et non comme une maladie génétique qui s'exprimerait le plus souvent dans les milieux défavorisés (« les populations à risque » du rapport). La fonction de la médecine est de reconnaître et de soulager la souffrance, d'accompagner vers un meilleur état de santé, de ne pas étouffer les symptômes qui sont des signes d'appel.

³[M. Hugues Martin](#). « Monsieur le ministre de l'intérieur, vous avez annoncé vouloir mettre en place un système de détection précoce des enfants présentant des troubles de, pouvant les amener à être de futurs délinquants. L'institut national de la santé et de la recherche médicale, l'INSERM, a rendu un rapport dont les conclusions vont dans le même sens. Nous sommes, en tant qu'élus, contraints de constater l'impuissance des structures sociales et éducatives à réagir sur le terrain pour prendre en charge le plus tôt possible les enfants qui, dès leur plus jeune âge, montrent les signes d'un comportement agressif ou dangereux. Aussi, pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, comment vous entendez renforcer les moyens de réaction à un problème qui laisse désarmés les parents, les élus et les responsables associatifs ? »

COURBE EVOLUTIVE D'UN JEUNE QUI AU FUR ET A MESURE DES ANNEES S'ECARTE DU « DROIT CHEMIN » POUR S'ENFONCER DANS LA DELINQUANCE



- ① Premières années sans problème
- ② Difficultés de la langue + comportement indiscipliné
- ③ Accentuation des problèmes du ② + marginalisation scolaire + démission ou non maîtrise de l'éducation des parents + pas d'activités pré ou post scolaires
- ④ Aggravation des problèmes du ③ + violence à l'école, redoublements des classes + début des petits larcins + conflits parentaux accentués et développement de la marginalisation
- ⑤ Entrée dans la délinquance avec des vols à la tire. Début de la consommation des drogues douces + absences répétées aux cours + toujours aucunes activités pré ou post scolaire
- ⑥ Consommation de drogues dures + cambriolages + vie nocturne et utilisation d'armes blanches
- ⑦ Entrée dans la grande délinquance + trafics de drogues, vols à main armée